

Amiante dans les écoles: 13 associations et syndicats interpellent le ministère de l'Education

Paris, 26 nov. 2019 (AFP) -

Des associations, syndicats et associations de parents d'élèves réunis en collectif ont demandé mardi au ministre de l'Education nationale un "réel plan d'action" afin de prévenir les risques d'exposition à l'amiante et leurs effets pour les élèves et les personnels.

Ces 13 associations et syndicats se basent notamment sur les conclusions d'une enquête des inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST), remis au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) du ministère de l'Education au printemps, et qui porte sur 175 écoles publiques du premier degré visitées durant l'année scolaire 2017-2018 et dont l'AFP a obtenu copie.

"88% d'entre elles ont été construites avant 1997, année de l'interdiction de l'amiante en France. Ce qui oblige normalement les collectivités territoriales propriétaires de ces bâtiments à établir un diagnostic technique amiante (DTA). Or 46% des établissements visités ne disposent pas de DTA. Et, pour les 54% qui en ont un, sa qualité laisse à désirer et sa mise à jour, pourtant obligatoire, est prévue par seulement 9% des propriétaires des bâtiments", a dénoncé Cyril Verlingue, président de l'association Urgence Amiante écoles, lors d'un point presse.

"Ce rapport nous a vraiment fait l'effet d'une bombe car c'est extrêmement grave le taux de méconnaissance du sujet au sein de l'Education nationale, ça nous a frappés et cela renforce notre volonté de se mobiliser sur ce sujet", a-t-il lancé.

Face à ces "constats alarmants", ce collectif demande "un plan réel d'action" contre l'amiante dans l'Education nationale, et souhaite rencontrer Jean-Michel Blanquer afin de prévenir les risques d'exposition à l'amiante et leurs effets pour les élèves et les personnels.

"La situation sur le terrain, c'est qu'on a par exemple des enfants de trois ans dans des dortoirs qui dorment sur des matelas sur des sols amiantés abîmés, des salles dans des collèges avec des floccages qui se désagrègent... L'amiante se répand ainsi dans l'atmosphère des établissements scolaires", a déploré Julie Olivier, de Sud Education.

Selon Rodrigo Arenas, coprésident de la FCPE (parents d'élèves), "c'est assez inédit d'avoir tout le monde qui +tape sur le même clou+, ensemble. Toutes les personnes qui ont à voir avec l'école font cause commune car aucun parent ne veut mettre son enfant dans une école où il risque sa santé", a-t-il ajouté.

Ces associations et syndicats sont la FCPE, FERC CGT, FSU, Sud Education Union syndicale Solidaire, UNL, Andeva, Association des victimes de l'amiante, Association Henri Pézerat, Ban Asbestos France, Comité anti-amiante Jussieu, Urgence amiante écoles, Urgence santé Brassens, Association des victimes de l'amiante dans les locaux de l'éducation des Bouches-du-Rhône.

asm/epe/sp

Afp le 26 nov. 19 à 14 36.